

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique (réalisée sur l'exploitation du CFPPA et exploitations partenaires)
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site (16 € la nuitée (sans les draps) et 5 € le repas du midi et du soir— 2€ le petit déjeuner) Contacter Pamela TAULEIGNE pour réserver par mail : pamela.tauleigne@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site : <https://epl.aubenas.educagri.fr>



FORMEZ-VOUS :

Formation « Suivi Sanitaire en viticulture »



Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel
07170 MIRABEL**

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

marion.bealet@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tel : 04.75.36.71.80



Objectifs	Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production, dont le suivi sanitaire de la vigne
Public	Etre salarié ou demandeur d'emploi
Conditions d'ouverture	7 stagiaires minimum pour un groupe La demande peut être adaptée et individualisée selon les groupes présents (en partie à distance et en présentiel)
Statuts pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Durée	5 jours maximum, soit 35 heures
Dates	Partie à distance Présentiel : 2 jours Dates de 2025 à prévoir
Pré-requis	Avoir participé à une saison de vendange et/ou de taille de la vigne



Programme de Formation

Opérations de fertilisation et d'amendements

Etalonnement du pulvérisateur

Préparation et application d'un traitement

Connaissances des méthodes alternatives aux traitements chimiques

Mise en œuvre de techniques de lutte ou de protection intégrée

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques à distance et en présentiel—Mise en application de certains éléments selon les possibilités en présentiel (environ 2 jours)

Evaluation de votre pratique par le formateur Patrice SAUSSAC

Une attestation de formation vous sera délivrée à la fin de la formation

Coût

La formation est éligible au Compte Personnel de Formation sous certaines conditions

Le coût pour 35 heures (19 heures à distance et 16 heures en présentiel) est de 465 €



Autre public : nous contacter

Demandeurs d'emploi—Devis à Pôle Emploi possible

